



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CORDÉES DE LA RÉUSSITE

RÉUNIONS DÉPARTEMENTALES DE PRÉSENTATION DE L'APPEL À PROJET 2025/2026

**SEINE-SAINT-DENIS : 25 MARS (16H00-17H00)
SEINE-ET-MARNE : 26 MARS (16H00-17H00)
VAL DE MARNE : 31 MARS (16H30-17H30)**



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PARTIE 1

LES 4 PRINCIPES FONDATEURS D'UNE CORDÉE DE LA RÉUSSITE EN 20 MN

Principe 1 : permettre à chacun de réaliser son propre parcours de réussite



Principe 1
Permettre à chacun de réaliser son propre parcours de réussite

Le principe 1 vise à garantir à tous les élèves un accès égal à l'école, à la formation et à l'enseignement supérieur, quelle que soit la situation sociale, économique, culturelle, géographique ou linguistique de leur famille. Il vise également à garantir à tous les élèves un accès égal à l'enseignement supérieur, quelle que soit la situation sociale, économique, culturelle, géographique ou linguistique de leur famille.

Le principe 1 est structuré en deux axes : l'axe 1, qui vise à garantir à tous les élèves un accès égal à l'école, à la formation et à l'enseignement supérieur, et l'axe 2, qui vise à garantir à tous les élèves un accès égal à l'enseignement supérieur.

Axe 1 : Garantir à tous les élèves un accès égal à l'école, à la formation et à l'enseignement supérieur.

Le principe 1 vise à garantir à tous les élèves un accès égal à l'école, à la formation et à l'enseignement supérieur, quelle que soit la situation sociale, économique, culturelle, géographique ou linguistique de leur famille. Il vise également à garantir à tous les élèves un accès égal à l'enseignement supérieur, quelle que soit la situation sociale, économique, culturelle, géographique ou linguistique de leur famille.

Axe 2 : Garantir à tous les élèves un accès égal à l'enseignement supérieur.

Le principe 1 vise à garantir à tous les élèves un accès égal à l'enseignement supérieur, quelle que soit la situation sociale, économique, culturelle, géographique ou linguistique de leur famille. Il vise également à garantir à tous les élèves un accès égal à l'enseignement supérieur, quelle que soit la situation sociale, économique, culturelle, géographique ou linguistique de leur famille.

→ Égalité et équité sociale dans l'accès aux études supérieures

→ Susciter l'ambition scolaire

→ Construire des perspectives de poursuite d'études

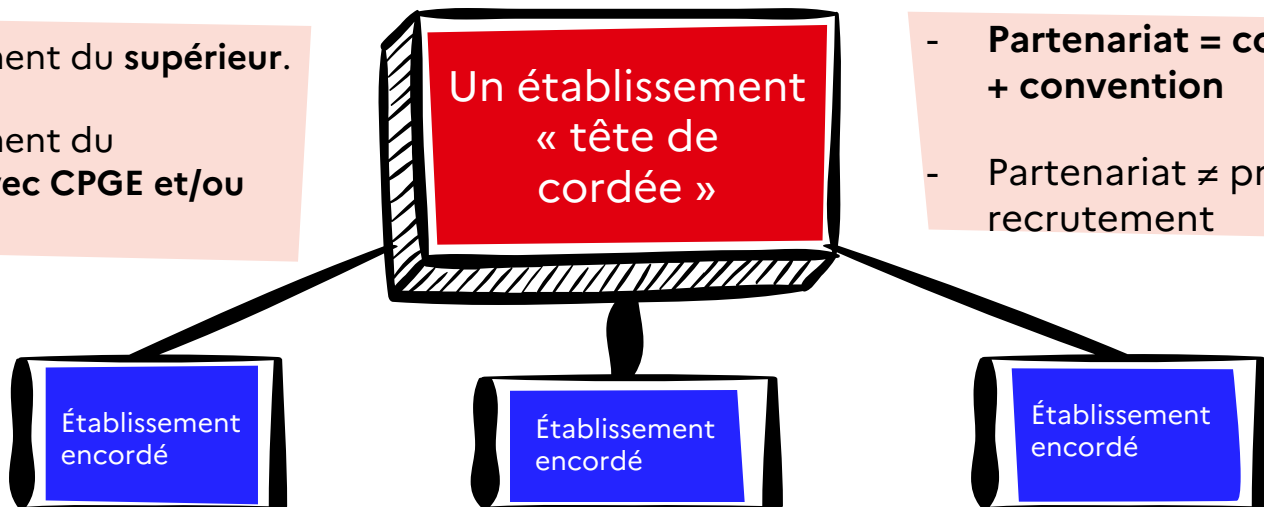
→ Lutter contre l'autocensure

→ Mettre en place un continuum d'accompagnement à l'orientation de la 4^{ème} au lycée



Principe 2 : la collaboration entre le supérieur et le secondaire (1)

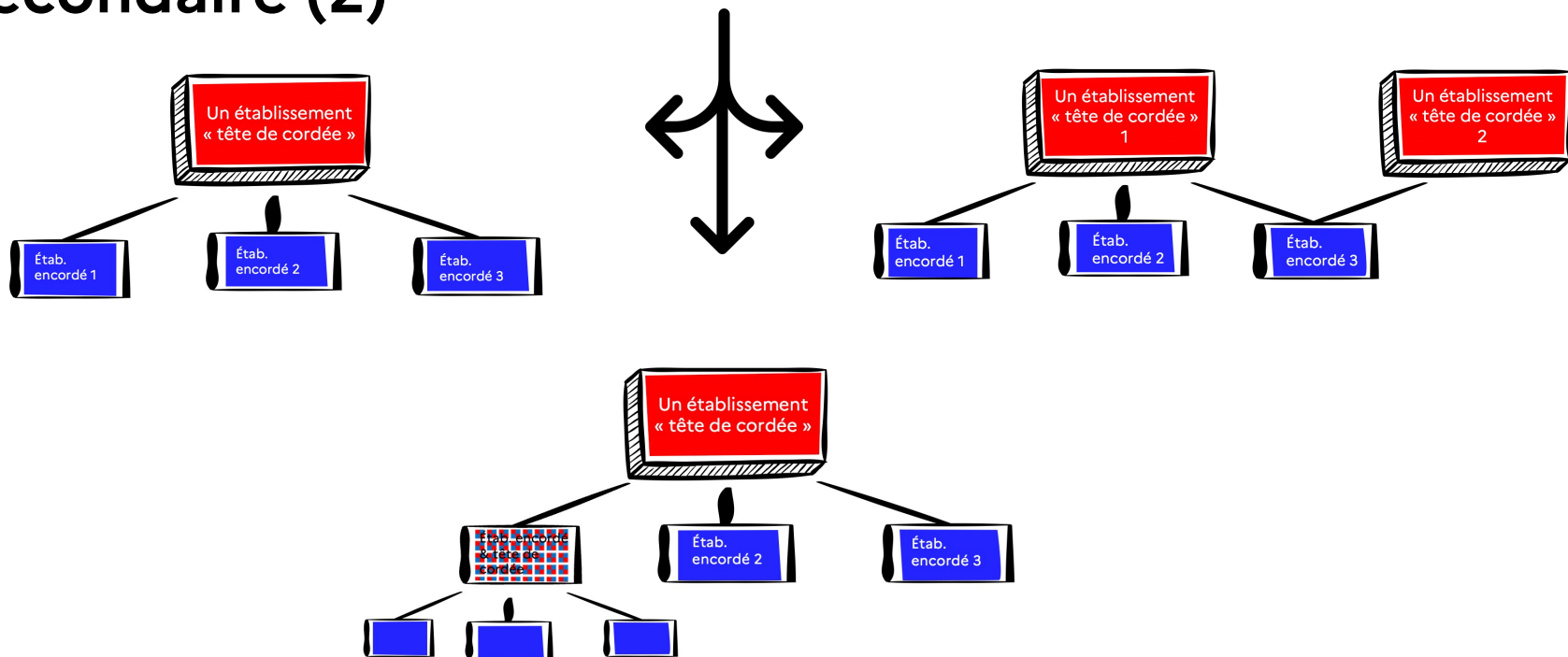
- Un établissement du **supérieur**.
- Un établissement du secondaire **avec CPGE et/ou STS & CMQ**.



- **Partenariat = co-construction + convention**
- Partenariat $\neq$ pré-recrutement

- collèges et lycées de la voie générale, technologique ou professionnelle (continuum 4^{ème} > supérieur).
- Inscription dans le **projet d'établissement** et **vote au CA**.

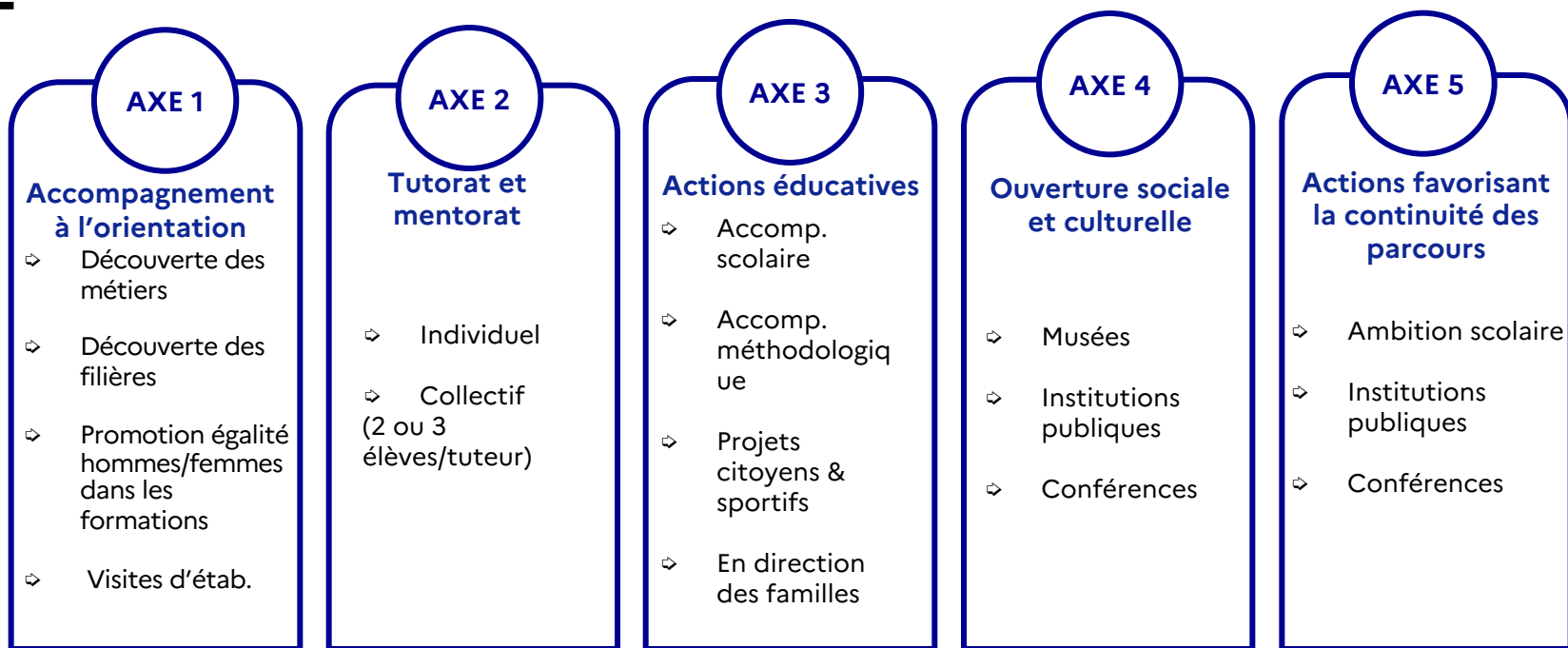
Principe 2 : la collaboration entre le supérieur et le secondaire (2)



Principe 3 : des publics prioritaires

- Éducation prioritaire ou QPV (quartier prioritaire de la politique de la ville)
- Zones rurales et isolées
- Voie professionnelle
- Séries technologiques
- Elèves **volontaires**
- Tagués dans la **base élèves SIECLE** par les établissements encordés (onglet « personnalisation des parcours », case « Cordées »)
- Un **référént** « cordées de la réussite » **désigné** par le chef d'établissement (coordination et mise en œuvre, suivi des élèves, continuité des actions, en particulier lors des transitions)

Principe 4 : un financement exclusif d'actions et non des HSE



Principe 5 : une procédure simplifiée et unique en Île-de-France



1 appel à projet **unique** déposé par l'établissement tête de cordée : du 1^{er} mars au 30 mai 2025

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appele-a-projets-2025-2026-pour-le-deploiement-des->



1 bilan du dispositif **unique** par chacune des parties : du 28 avril au 15 septembre 2025

<https://www.demarches-simplifiees.fr/>

PARTIE 2

CONSTRUIRE & PILOTER UNE CORDÉE DE LA RÉUSSITE : 5 QUESTIONS, 5 RÉPONSES



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



QUESTION 1

**QUEL EST L'ÉTAT DES LIEUX DANS L'ACADÉMIE DE
CRÉTEIL ET DANS LE DÉPARTEMENT?**

État des lieux dans l'académie de Créteil en 2024/2025



79 dispositifs



63 têtes de Cordées dont:

→ **32** établissements du supérieur

→ **31** du secondaire avec supérieur



241 établissements encordés:

→ moyenne: **2** cordées / établissement

→ max: **11**

Synopsis de l'état des lieux à la Seine-et-Marne

 **32 dispositifs**
→ **5 étab. / cordée en moyenne**

 **32 têtes de Cordées dont:**
→ **12 établissements du supérieur**
→ **10 du secondaire avec supérieur**
→ **2 CMQ**

 **64 établissements encordés:**
→ moyenne: **1,9 cordées / établissement**
→ max: **6**

Les Cordées de la réussite en Seine-et-Marne



DONNÉES GÉNÉRALES	77
NOMBRE TOTAL D'ÉTABLISSEMENTS (dont PRSC)	212
NOMBRE TOTAL EPLE REP	13
NOMBRE TOTAL EPLE REP+	4
NOMBRE ÉTAB CITÉS ÉDUCATIVES	13
NOMBRE EPLE RURAL ISOLÉ	11

	ACADÉMIE DE CRÉTEIL	SEINE-ET-MARNE
NOMBRE TOTAL ÉTABLISSEMENTS ENCORDÉS (Valeur de référence: nombre total d'établissements)	241	64 (30,18%)
NOMBRE DE CORDÉES DE LA RÉUSSITE	79	32
DONT NOMBRE DE LYCÉES ENCORDÉS	78	31
DONT NOMBRE DE COLLÈGES ENCORDÉS	163	33
DONT NOMBRE COLLÈGES REP ENCORDÉS (Valeur de référence: nombre total de collèges REP)	48	11 (84,62%)
DONT NOMBRE COLLÈGES REP+ ENCORDÉS (Valeur de référence: nombre total de collèges REP+)	21	2 (50 %)
DONT NOMBRE EPLE EN CITÉ ÉDUCATIVE (Valeur de référence: nombre total d'établissements en cités éducatives)	31	7 (53,85 %)
DONT NOMBRE EPLE EN ZONE RURALE ISOLÉE ENCORDÉS (Valeur de référence: nombre total d'établissements en cités éducatives)	4	
NOMBRE D'EPLE AYANT TAGGUÉ LES ÉLÈVES AU 17/03/2025 (Valeur de référence: nombre d'établissements encordés)	120	52 (78,78 %)
NOMBRE D'ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRES DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE AU 17/03/2025	9539	3287



2 nouvelles cités éducatives + 1 Territoire éducatif rural

Objectifs spécifiques à la Seine-et-Marne



Axe 1: Généraliser l'engagement des établissements-cibles dans le dispositif des Cordées de la réussite.

- 2 REP non encordés
- 2 REP+ non encordés
- Lycées Q.P.V.
- Établissement en zone rurale isolée



Axe 2: Faire des Cordées de la réussite un levier pour répondre aux besoins des élèves

- Systématiser l'identification des élèves dans SIÈCLE-BEE
- Augmenter le nombre d'élèves bénéficiaires /cordée
- Diversité et qualité des actions proposées

Synopsis de l'état des lieux en Seine-Saint-Denis

 **50 dispositifs**
→ **6 étab. / Cordée en moyenne**

 **40 têtes de Cordées dont:**
→ **22 établissements du supérieur**
→ **18 du secondaire avec supérieur**
→ **2 CMQ**

 **109 établissements encordés:**
→ moyenne: **1,91 cordées / établissement**
→ max: **11**

Les Cordées de la réussite en Seine-Saint-Denis



DONNÉES GÉNÉRALES	93
NOMBRE TOTAL D'ÉTABLISSEMENTS (dont PRSC)	250
NOMBRE TOTAL EPLE REP	52
NOMBRE TOTAL EPLE REP+	29
NOMBRE ÉTAB CITÉS ÉDUCATIVES	25

	ACADÉMIE DE CRÉTEIL	SEINE-SAINT-DENIS
NOMBRE TOTAL ÉTABLISSEMENTS ENCORDÉS (Valeur de référence: nombre total d'établissements)	241	109 (43,6 %)
NOMBRE DE CORDÉES DE LA RÉUSSITE	79	50
DONT NOMBRE DE LYCÉES ENCORDÉS	78	24
DONT NOMBRE DE COLLÈGES ENCORDÉS	163	85
DONT NOMBRE COLLÈGES REP ENCORDÉS (Valeur de référence: nombre total de collèges REP)	48	23 (44,23 %)
DONT NOMBRE COLLÈGES REP+ ENCORDÉS (Valeur de référence: nombre total de collèges REP+)	21	17 (58,62 %)
DONT NOMBRE EPLE EN CITÉ ÉDUCATIVE (Valeur de référence: nombre total d'établissements en cités éducatives)	31	16 (64 %)
DONT NOMBRE COLLÈGES EN ZONE RURALE ISOLÉE ENCORDÉS (Valeur de référence: nombre total d'établissements en cités éducatives)	4	
NOMBRE D'EPLE AYANT TAGGUÉ LES ÉLÈVES AU 17/03/2025 (Valeur de référence: nombre d'établissements encordés)	120	102 (93,57 %)
NOMBRE D'ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRES DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE AU 17/03/2025	9539	4134

Objectifs spécifiques à la Seine-Saint-Denis



Axe 1: Généraliser l'engagement des établissements-cibles dans le dispositif des Cordées de la réussite.

- 29 REP non encordés
- 12 REP+ non encordés
- Lycées
- Q.P.V.



Axe 2: Faire des Cordées de la réussite un levier pour répondre aux besoins des élèves

- Systématiser l'identification des élèves dans SIÈCLE-BEE
- Augmenter le nombre d'élèves bénéficiaires /cordée
- Diversité et qualité des actions proposées

Synopsis de l'état des lieux dans le Val-de-Marne

 **33 dispositifs**
→ **5,5** étab. / Cordée en moyenne

 **33 têtes de Cordées dont:**
→ **10 établissements du supérieur**
→ **13 du secondaire avec supérieur**
→ **3 CMQ**

 **68 établissements encordés:**
→ moyenne: **1,79** Cordées / établissement
→ max: **7**

Les Cordées de la réussite dans le Val de Marne



DONNÉES GÉNÉRALES	94
NOMBRE TOTAL D'ÉTABLISSEMENTS (dont PRSC)	200
NOMBRE TOTAL EPLE REP	33
NOMBRE TOTAL EPLE REP+	3
NOMBRE ÉTAB CITÉS ÉDUCATIVES	7

	ACADÉMIE DE CRÉTEIL	VAL DE MARNE
NOMBRE TOTAL ÉTABLISSEMENTS ENCORDÉS (Valeur de référence: nombre total d'établissements)	241	68 (34 %)
NOMBRE DE CORDÉES DE LA RÉUSSITE	79	33
DONT NOMBRE DE LYCÉES ENCORDÉS	78	23
DONT NOMBRE DE COLLÈGES ENCORDÉS	163	45
DONT NOMBRE COLLÈGES REP ENCORDÉS (Valeur de référence: nombre total de collèges REP)	48	16 (47,05%)
DONT NOMBRE COLLÈGES REP+ ENCORDÉS (Valeur de référence: nombre total de collèges REP+)	21	3 (100%)
DONT NOMBRE EPLE EN CITÉ ÉDUCATIVE (Valeur de référence: nombre total d'établissements en cités éducatives)	31	7 (100 %)
DONT NOMBRE COLLÈGES EN ZONE RURALE ISOLÉE ENCORDÉS (Valeur de référence: nombre total d'établissements en cités éducatives)	4	
NOMBRE D'EPLÉ AYANT TAGGUÉ LES ÉLÈVES AU 17/03/2025 (Valeur de référence: nombre d'établissements encordés)	120	42 (61,76%)
NOMBRE D'ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRES DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE AU 17/03/2025	9539	2118

Objectifs spécifiques au Val de Marne



Axe 1: Généraliser l'engagement des établissements-cibles dans le dispositif des Cordées de la réussite.

→ 18 REP non encordés

→ Lycées

→ Q.P.V.



Axe 2: Faire des Cordées de la réussite un levier pour répondre aux besoins des élèves

→ Systématiser l'identification des élèves dans SIÈCLE-BEE

→ Augmenter le nombre d'élèves bénéficiaires /cordée

→ Diversité et qualité des actions proposées



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*



QUESTIONS 2 & 3

**QUI SONT LES TROIS FINANCEURS DES CORDÉES DE
LA RÉUSSITE? SUR QUELS CRITÈRES?**

Un diagnostic et un financement partagés entre 3 financeurs complémentaires

1

**Rectorat
DGESCO - DGESIP**

- **BOP 141:** « enseignement scolaire public du 2D »
- **BOP 231:** « vie étudiante »

2

Préfecture de région

- **BOP 147:** « politique de la ville »

3

Région Île-de-France

- **Subventions** pour l'accès à la l'enseignement supérieur (sur facture)



- Qualité et diversité pédagogique des actions menées au bénéfice des élèves
- Solidité du diagnostic partagé des besoins des élèves
- Co-construction des actions & instances de co-pilotage installées
 - Priorités académiques
 - Articulation avec le projet d'établissement et de réseau
 - Équilibre territorial
 - Nombre d'élèves bénéficiaires
 - 60% des élèves en QPV
 - A minima 3 EPLE en cité éducative
 - Diagnostic territorial (« Engagement quartiers 2030 »)
 - Partenariats territoriaux
 - Priorités régionales

QUESTION 4

**QUELLE TEMPORALITÉ ET QUELS TEMPS FORTS
LORSQUE MON ÉTABLISSEMENT EST IMPLIQUÉ
DANS LE DISPOSITIF?**

	03/25	04/25	05/25	06/25	07/25	08/25	09/25	10/25	11/25	12/25	01/26	02/26
RECT.	Suivi AAP 2025/2026				Comm val.			Répartition financements	Notif			
PREF.	Suivi AAP 2025/2026				Comm val.			Répartition financements	Notif			
REG.	Suivi AAP 2025/2026				Comm val.		Fin.	Not.				
EPLE	Co-construction AAP 2025/2026						Actions 2025/2026 					

QUESTION 5

OÙ TROUVER DES RESSOURCES?

Les textes de référence



BO du **27 août 2020** présentant la lettre de cadrage des Cordées de la réussite.

Lien vers la version intégrale: https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/pid20536/bulletin_officiel.html?cbo=1&cid_bo=153433



Charte des Cordées de la réussite.

Lien de téléchargement: <https://www.cordeesdelareussite.fr/les-textes-officiels-et-les-ressources/La-charte-2021-des-cordees-de-la-reussite-signee-par-les-ministeres-du-MEN-et-du-MESRI>



BA n°93 du **12 septembre 2024** présentant la lettre de mission des Cordées de la réussite.

Lien vers la version intégrale: <https://information.ac-creteil.fr/index.php/component/acym/archive/197-bulletin-academique-bulletin-n-93-du-12-septembre-2024?userid=1588-qJVV1yl3cIVKsl&tmpl=component&idU=1>



BA n°104 du **12 décembre 2024** présentant la démarche d'identification des élèves bénéficiaires dans SIECLE-BEE.

Lien vers la version intégrale: <https://information.ac-creteil.fr/index.php/component/acym/archive/214-bulletin-academique-bulletin-n-104-du-12-decembre-2024?userid=1588-qJVV1yl3cIVKsl&tmpl=component&idU=1>

L'appel à projets 2025/2026

 Page internet académique dédiée aux Cordées de la réussite

Lien : <https://www.ac-creteil.fr/les-cordees-de-la-reussite-121633>



Le guide d'accompagnement « Cordées de la réussite » :
Appel à projet 2025/2026

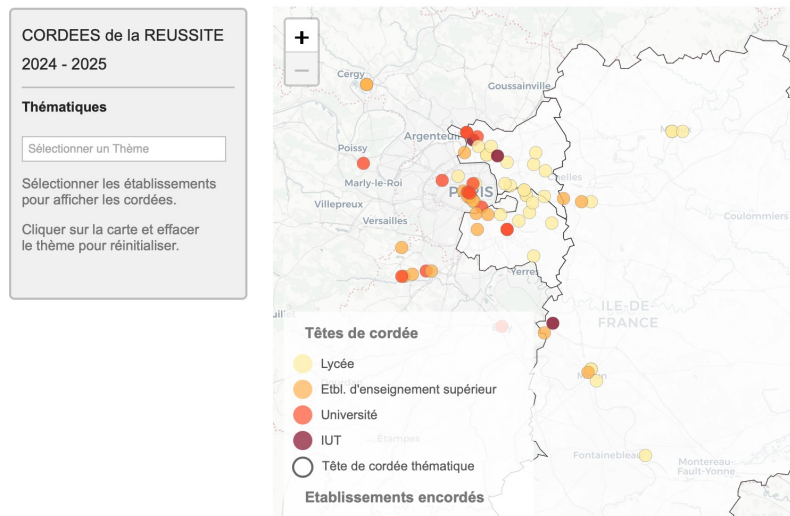


Lien vidéo « Cordées de la réussite » :
Appel à projet 2025/2026



La cartographie des Cordées déployées dans l'académie

CARTE DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE DANS L'ACADÉMIE

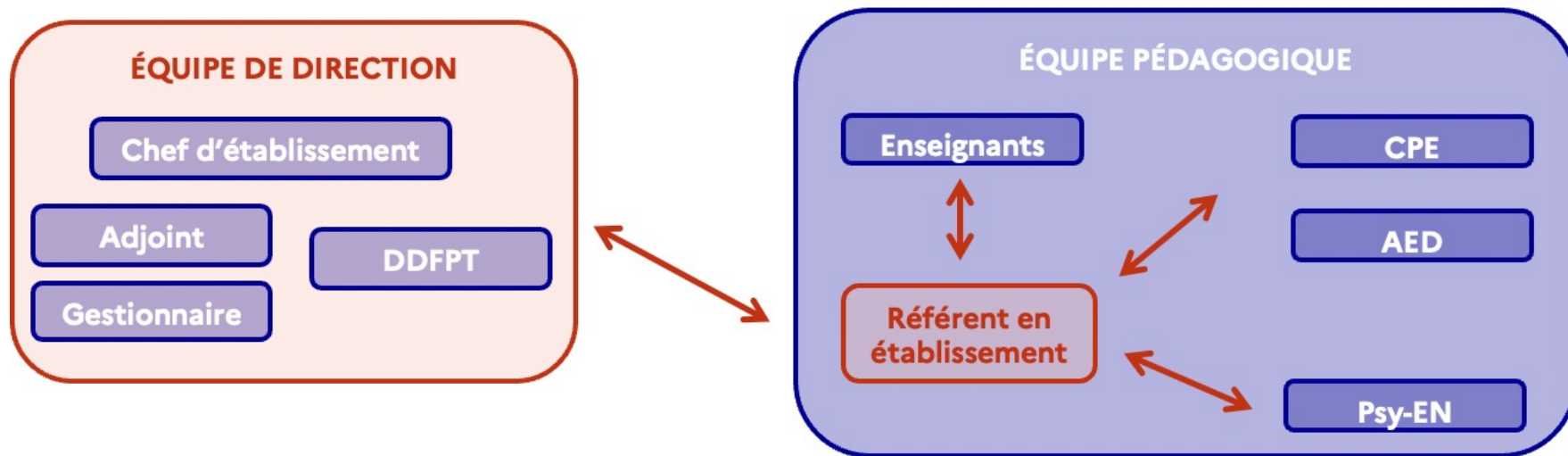


Lien : <https://www.ac-creteil.fr/les-cordees-de-la-reussite-121633>

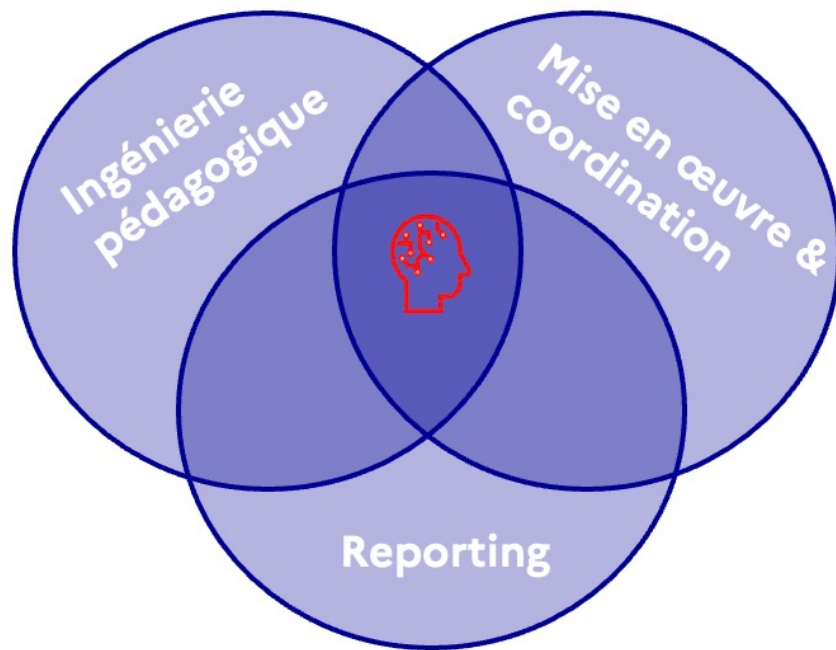
PARTIE 3

QUEL RÔLE POUR UN PERSONNEL DE DIRECTION DANS UNE CORDÉE DE LA RÉUSSITE?

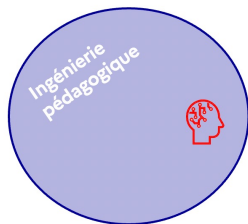
Piloter une Cordée de la réussite à l'échelle de l'établissement: les personnels ressources et relais



Piloter une Cordée de la réussite à l'échelle de l'établissement: à la croisée de 3 piliers



Pilier 1: l'ingénierie pédagogique

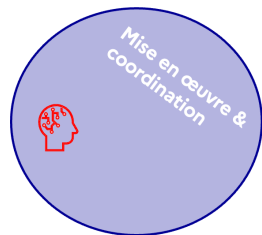


- En lien et avec l'appui des équipes éducatives
- En y associant avec le référent Cordée de la réussite
- Identifier les besoins spécifiques des élèves de l'établissement
- Veiller à la cohérence de la Cordée de la réussite avec le projet d'établissement (+ projet de REP et/ou de cité éducative)
- Co-construire avec les partenaires un plan d'actions qualitatif et diversifié au regard des besoins identifiés
- Veiller à la complémentarité des actions



- Conseil pédagogique
- COPIL de Cordée interne à l'établissement
- COPIL à l'échelle de la Cordée de la réussite

Pilier 2: la mise en œuvre et la coordination



- En lien et avec l'appui des équipes éducatives
- En accompagnant le référent Cordée de la réussite
- Organiser les actions dans et hors l'établissement
- Mettre en relation les différents intervenants
- Superviser les actions de tutorat & être un interlocuteur pour les tuteurs et les tutorés
- Participer au suivi du parcours de l'élève en lien avec les autres membres de la communauté éducative
- Organiser la valorisation du dispositif dans l'établissement



- COPIL de Cordée interne à l'établissement
- Valorisation sur le bulletin scolaire & en conseil de classe
- Outils de communication interne & externe

Pilier 3: le reporting



→ Obligatoire pour le chef d'établissement et/ou son adjoint

→ Identification des élèves bénéficiaires du dispositif des Cordées de la réussite sur la base élèves SIÈCLE-BEE



→ Garder trace des actions, dates et élèves bénéficiaires

→ Produire un bilan financier et pédagogique annuel

→ Participer aux réunions académiques organisées par les inspecteurs-référents académiques

→ Fournir aux têtes de cordées les indicateurs et renseignements nécessaires au dépôt du dossier lors de l'appel à projet



→ COPIL de Cordée interne à l'établissement

→ COPIL à l'échelle de la Cordée de la réussite

Les interlocuteurs Cordées de la réussite

À l'échelle académique :

IA-IPR référente:

Lydie Carrara (06 14 42 41 89)

Seine-Saint-Denis

IA-DAASEN :

Thomas HEUZÉ

Chargé de mission :

Sébastien SZELONG

Val-de-Marne

IA-DAASEN :

Franck GOUSSET

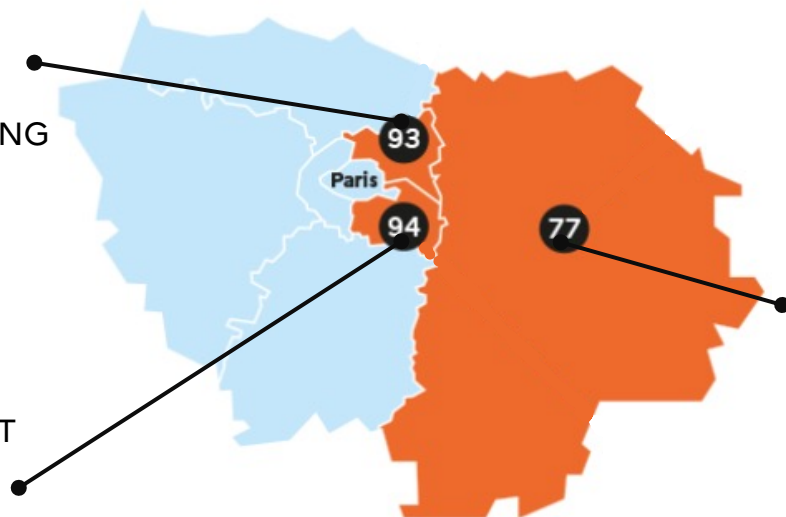
Seine-et-Marne

IA-DAASEN :

Philippe PICARD

Chargé de mission :

Jean-Paul GAUDIN



[Site académique des cordées de la réussite](https://cordeesdelareussite.ac-creteil.fr)



cordeesdelareussite@ac-creteil.fr